

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME**



COMMUNE DE  
WATERMAEL-BOITSFORT

Le projet suivant est soumis à enquête publique :

- **Adresse du bien** : Avenue Léopold Wiener 28
- **Identité du demandeur** : Couvent Sainte-Anne A.S.B.L. Monsieur HERTSENS
- **Demande de permis d'urbanisme** : PU/31907-24 - **modifier la destination des locaux (modification du PU/27750-10)**

**Nature de l'activité principale** : Equipement

**Zone PRAS** : zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public

**Zone PPAS** : Le bien se situe dans le périmètre du plan particulier d'affectation du sol (PPAS) dénommé PPAS ZONE 7 - WIENER approuvé par arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 13/01/2011.

**Motifs principaux de l'enquête** :

- application de la prescription générale 0.7. du PRAS (équipements ne relevant pas des actes autorisés ou dépassant la superficie de plancher autorisée prescrits dans la zone)
- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)

**L'enquête se déroule** :

À partir du **12/11/2024** et jusqu'au **26/11/2024** inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

[https://urbanisme.irisnet.be/enquetes\\_publicques](https://urbanisme.irisnet.be/enquetes_publicques)

Le dossier est également consultable à l'administration communale :

- au Service de l'Urbanisme tous les matins de 9 h30 à 12 h30 ou **sur rendez-vous** à convenir par tél. au 02/674.74.32 ou par e-mail : [urbanisme@wb1170.brussels](mailto:urbanisme@wb1170.brussels)

**Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous uniquement.**

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :**

- par écrit, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante :  
*Administration Communale de Watermael-Boitsfort - Service de l'Urbanisme*  
*Place A. GILSON 1 à 1170 Watermael-Boitsfort* **au plus tard le 26/11/2024**
- par e-mail à l'adresse suivante : [enquetepublique@wb1170.brussels](mailto:enquetepublique@wb1170.brussels)
- Oralement, **sur rendez-vous uniquement** auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant,

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation qui se tiendra :**

- le **mardi 17 décembre 2024** à une heure qui reste à déterminer,
- à la Maison Communale

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Watermael-Boitsfort, le 29/10/2024

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre a.i.

(s) Etienne TIHON

(s) Daniel SOUMILLION

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.